



PREFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES (MH)

### RAPPORT DE PRÉSENTATION

#### Chais Beaucairois

53 rue des Docks  
et 26 rue Johannès Carret 69 009 LYON

Éléments inscrits au titre des MH par arrêté du 3 juillet 2003 :  
**façades – toitures - charpente**



#### 1) Localisation

Le bâtiment des chais Beaucairois est situé sur la rive droite de la Saône, dans le quartier de l'ancien faubourg de Vaise dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement. Au XIX<sup>e</sup> siècle, Vaise est une commune ouvrière et artisanale, dont la prospérité s'est bâtie sur le commerce fluvial, et grâce à son emplacement stratégique, au carrefour de deux voies importantes venant de Paris (par la Bourgogne et par le Bourbonnais). En outre, la première gare accessible au chemin de fer, terminée en 1854, permet la coordination avec la voie d'eau, et contribue au développement du quartier de l'Industrie, secteur dans lequel se situe le monument des chais Beaucairois. Vaise se caractérise donc par la persistance d'un tissu de faubourg ouvrier, ainsi que par la présence, menacée, d'un patrimoine industriel important du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### 2) Historique et description

En 1875, les « Chantiers du quai de l'industrie » sont fondés par Philibert Debiaume. Ce sont des ateliers de chaudronnerie, chaudières de bateaux et générateurs à vapeur. Les murs actuels du monument datent de cette période. Les ateliers changent plusieurs fois de propriétaire, et sont agrandis entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Dans les années 1930, le site est repris par les établissements « Casino ». L'édifice est alors un chais (dit Beaucairois, de la ville de Beaucaire, où sont localisés divers chais d'une succursale), où sont entreposés vins et eaux minérales, en provenance du Sud, par voie d'eau, route et chemin de fer. Il est difficile de dater la charpente, probablement construite durant l'entre-deux-guerres. En 2007, le bâtiment est réhabilité, et complété d'un bâtiment contemporain, afin de devenir un cinéma multiplex.

Le bâtiment se présente comme une double halle couverte d'une superficie de 2 800 m<sup>2</sup> et d'une hauteur au faîtage de 15 mètres dominant le quartier. Les murs du XIX<sup>e</sup> siècle sont

en pierre dorée. La charpente retient particulièrement l'attention par son caractère très novateur : le volume est ample et d'un seul tenant grâce à l'utilisation du fer et du bois.

### 3) Enjeux de protection : justification du périmètre délimité des abords

La proposition du PDA s'appuie sur les points suivants :

**Perspective et co-visibilité** : La rue des Docks ouvre, sur toute sa longueur, une perspective visuelle sur une partie du bâtiment. Les îlots situés de part et d'autre de la rue sont à intégrer dans le PDA au titre d'une co-visibilité avec le monument.

**Renouvellement urbain et quartier en mutation continue** : Le quartier de l'industrie a été remanié selon les dynamiques de développement économique de Lyon. De nombreuses opérations d'aménagement ont modifié en profondeur le paysage du secteur (plusieurs bâtiments industriels à forte valeur patrimoniale ont été détruits comme l'usine Rivoire et Carret ou le hall de la navigation), et ont entraîné l'installation de nouvelles fonctions économiques. Le monument lui-même a été réhabilité et son affectation a été radicalement changée. S'il a été inscrit au titre des Monuments historiques afin de conserver la mémoire du passé industriel du secteur, sa propre transformation et son intégration avec un site lui-même transformé, atténue l'impact structurant et le signe mémoriel qu'il est supposé renvoyer. Néanmoins, le processus de renouvellement urbain n'est pas encore achevé, et le caractère mutable de cet ancien secteur industriel lui confère un enjeu important, qu'il est pertinent de prendre en compte à travers le tracé du PDA.

**Traces du tissu ancien** : Malgré les mutations du secteur proche du chai, il persiste deux noyaux de tissus anciens reconnaissables par leur parcellaire étroit témoin du passé. Au sud, ce tissu pittoresque marque la limite du périmètre alors que les bâtiments au-delà ne participent plus à l'enjeu patrimonial du chai, et ne risquent plus de subir de profondes mutations préjudiciables à la mise en valeur des abords du monument.

**Ruptures données par la Saône et le chemin de fer** : Les ruptures physiques et visuelles de la voie ferrée et de la Saône sont de nature à rendre pertinent le retrait des abords de protection de toutes les parcelles d'un urbanisme hétéroclite, situées au-delà tout en intégrant les quais de Saône.

Fait à Lyon, le 17 février 2020.

L'architecte des bâtiments de France,



Emmanuelle DIDIER

## PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES

### CHAI BEUCAIROIS

53 rue des Docks et 26 rue Johannès Carret  
69 009 LYON

(Monument historique inscrit par arrêté du 3  
juillet 2003)

### PROJET DE TRACÉ DU PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES



#### LEGENDE

##### Projets de PDA

 Abords MH

##### Périmètres des 500 mètres

 Périmètre MH

##### Immeubles classés ou inscrits

 En instance de classement

 Partiellement inscrit

 Inscrit

 Partiellement Inscrit-Classé

 Partiellement classé

 Classé

 Par défaut

 Localisation du monument concerné

